

Résultats annuels 2022

- Chiffre d'affaires en progression de 48% à 14,5 M€ grâce à l'intégration des nouvelles activités industrielles ;
- Une performance opérationnelle impactée par le contexte énergétique mais un EBITDA préservé par les mesures prises au plus fort de la crise énergétique ;
- Hors variation de périmètre¹, l'EBITDA ressort à - 8,5 M€, en amélioration de 1 M€ malgré la mise en place du plan de sobriété.
- Reprise des activités de traitement de déchets dangereux au printemps 2023 dans un contexte commercial porteur ;
- Poursuite des travaux sur le traitement des déchets d'aluminium en Chine et accélération de l'activité de fabrication de corps creux pour le secteur de la Défense.

Europlasma, spécialiste du traitement des déchets dangereux, de la valorisation des matières premières et de la décarbonation, présente ses comptes consolidés 2022 arrêtés par le conseil d'administration (période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022).

En k€ - données auditées	2021	2022	Variation
Chiffre d'affaires	9 804	14 520	+4 716
EBITDA	-10 131²	-11 840	-1 709
Résultat opérationnel courant	-11 577	-16 058	-4 481
Résultat opérationnel	-6 439	-8 343	-1 904
Résultat financier	-6 084	-7 649	-1 565
Résultat net des sociétés intégrées	-12 224	-15 751	-3 527
Résultat net (part du Groupe)	-12 673	-15 924	-3 251

Au cours de l'exercice 2022, le groupe Europlasma a généré un chiffre d'affaires de 14,5 M€, en croissance de 48% par rapport à 2021. Cette forte progression est principalement liée aux nouvelles activités industrielles du Groupe, avec la contribution en année pleine des Forges de Tarbes pour la fabrication de corps creux (vs 4 mois en 2021) et de la production d'anodes en aluminium pour condensateurs électrolytiques sur le site de Satma Industries à compter du 1^{er} avril 2022. À périmètre constant (hors chiffres d'affaires Les Forges de Tarbes et Satma Industries), l'activité, en recul de 42%, a été fortement impactée par la flambée des coûts d'énergie en 2022 ayant conduit à la mise à l'arrêt du site de traitement des déchets amiantés (Inertam). L'estimation de la perte de chiffre d'affaires des activités historiques liée à la crise énergétique s'élève à 2,8 M€³.

Cet impact énergétique représente par ailleurs un coût complémentaire de 1,6 M€³ dans les comptes consolidés du Groupe, surcoût qui aurait pu être bien plus important sans la décision de mettre à l'arrêt les activités énergivores.

En effet, dans ce contexte énergétique compliqué, les mesures mises en place par le Groupe pour ne pas dégrader sa situation opérationnelle ont permis de limiter la hausse des charges. Ainsi, au-delà de la progression du volume des

¹ Retraité de la contribution des Forges de Tarbes sur l'exercice 2021 et des Forges de Tarbes, des Forges de Gerzat et de Satma Industries sur l'exercice 2022

² Retraité suite à la réaffectation de la quote part situation de la situation nette négative des entités Field au 31/12/2021 en provisions courantes par rapport à -10 048 M€ publié le 25 avril 2022

³ Donnée non auditée

approvisionnement liée au changement de dimension des activités qui reste toutefois en ligne avec celle du chiffre d'affaires (+48%), la charge de personnel ressort en hausse limitée de 25% grâce notamment à la mise en place du dispositif d'activité partielle à partir du mois de novembre (pour un effectif moyen en hausse de 47%, soit 187 collaborateurs à fin décembre 2022). En outre, la baisse des charges liées aux opérations de financement par rapport à 2021 compense en partie l'effet périmètre permettant aux charges externes de rester relativement stables (+0,8 M€). L'EBITDA annuel ressort ainsi à -11,8 M€ (-10,1 M€ en 2021). Hors variation de périmètre¹, l'EBITDA ressort à - 8,5 M€, en amélioration de 1 M€ malgré la mise en place du plan de sobriété. Le résultat opérationnel courant s'élève à -16,1 M€, contre -11,6 M€, du fait de la progression de 84% des dotations aux amortissements et provisions induite par l'intégration des nouvelles activités industrielles de Satma Industries, Les Forges de Gerzat et Les Forges de Tarbes et aux travaux réalisés sur le site d'Inertam.

Le résultat opérationnel après intégration du profit de 7,1 M€ généré par l'intégration de Satma Industries dont la valeur des actifs est nettement supérieure au prix payé pour leur acquisition (*badwill*), ressort ainsi à -8,3 M€ contre une perte de -6,4 M€ en 2021.

Bien que le coût de la dette soit en légère baisse comparé à l'année précédente (-5,6M€ contre -6,3M€ dont 4,8 M€ liés au contrat d'émission d'OCABSA sans impact sur la trésorerie), le résultat financier intègre en 2022 une dépréciation d'actif (également sans impact sur la trésorerie) sur la filiale détenue à hauteur de 49%, Field Intelligence Energy, et ressort donc à -7,6 M€ (-6 M€ en 2021).

En conséquence, le résultat net part du Groupe s'établit à -15,9 M€, contre -12,7 M€ en 2021.

Performance des activités

Traitement des déchets dangereux

En k€ - données auditées	2021	2022	Variation
Chiffre d'affaires	8 076	4 009	-4 067
EBITDA	-1 019	-2 036	-1 017
Résultat opérationnel	-3 730	-4 522	-792

Le segment Traitement de déchets dangereux (**Inertam**) a été fortement impacté par l'envolée des prix de l'énergie en 2022. Le Groupe a ainsi décidé de programmer deux périodes de maintenance sur l'exercice, avant la décision de ne pas redémarrer l'installation en novembre, au moment de la reprise des tarifs hivernaux. L'activité de production a donc été concentrée sur une période de quatre mois et demi (d'avril à mi-août) avec le traitement annuel de 1 896 tonnes, ce qui représente un chiffre d'affaires de 4 M€, contre 8 M€ en 2021. Le recul de l'EBITDA et du résultat opérationnel ont été partiellement amortis par les mesures de soutien gouvernemental. Toutefois, malgré ces aides les charges fixes sur cette période d'arrêt ont représenté 1,2 M€³.

En parallèle, Inertam a réalisé en 2022 plusieurs avancées commerciales dans son développement à l'international et la promotion de sa solution, seule compatible avec la convention de Bâle régulant l'exportation de déchets d'amiante. Ainsi, plusieurs références signées avec des acteurs clés en Italie et en Suisse ont déjà donné lieu aux premières livraisons sur le site de Morcenx et les demandes d'autorisation relatives aux commandes en cours devraient aboutir à la réception de nouveaux tonnages courant 2023.

Décarbonation

En k€ - données auditées	2021	2022	Variation
Chiffre d'affaires	632	793	+161

EBITDA	-1 810	-932	+878
Résultat opérationnel	-1 250	-1 041	+209

Le segment Décarbonation (**Chopex**) a enregistré un chiffre d'affaires de 793 K€, contre 632 K€ en 2021, avec la préparation pour compte de tiers de 14 863 tonnes de CSR (Combustibles Solides de Récupération) sur l'exercice. Cette activité est restée relativement marginale en 2022 en raison de plusieurs aléas techniques ou relatifs à l'approvisionnement du site, mais surtout de l'arrêt de nombreuses cimenteries pour cause de crise énergétique, principales industries consommatrices du CSR préparé par Chopex. Chopex bénéficie par ailleurs d'une capacité de production de 55 000 tonnes annuelles et d'un contrat de 9 M€ sur 5 ans signé en mars 2021 et amendé début 2022. La croissance du chiffre d'affaires associée la bonne maîtrise des charges a permis d'améliorer légèrement les résultats de l'activité.

Industries

En k€ - données auditées	2021	2022	Variation
Chiffre d'affaires	886	9 391	+8 505
EBITDA	-598	-3 315	-2 717
Résultat opérationnel	4 157	2 647	-1 510

Le segment Industries (**Les Forges de Tarbes, Satma Industries et Les Forges de Gerzat**) a enregistré un chiffre d'affaires de 9,4 M€ en 2022. Composé des nouvelles activités industrielles issues de l'acquisition en août 2021 des Forges de Tarbes et de l'intégration au 1^{er} avril 2022 de Satma Industries, il devient le principal contributeur au chiffre d'affaires du Groupe.

Avec une reprise de production au 1^{er} avril, Les Forges de Tarbes ont produit 8 098 corps creux en 2022. En outre, elles ont enregistré, en octobre 2022, une nouvelle commande du client historique dans le secteur de la Défense pour la fourniture de 30 000 unités, représentant un montant de plus de 8 M€ qui impactera principalement le chiffre d'affaires 2023.

Satma Industries, dont la production est fortement corrélée aux tarifs énergétiques, a dû adapter son programme industriel en 2022. Ainsi, une hausse des cadences a été opérée avant la période hivernale afin de constituer des stocks et permettre de continuer à livrer la clientèle pendant la suspension temporaire de production à partir du mois de novembre. Des investissements, estimés à 4 M€ sur 36 mois, sont par ailleurs prévus sur le site à moyen terme afin d'augmenter la capacité de production tout en diminuant fortement la consommation énergétique.

En termes de performance opérationnelle, l'intégration de Satma Industries, dans un contexte énergétique adverse, a pesé sur l'EBITDA consolidé. Le résultat opérationnel 2022 du Groupe enregistre un badwill de 7,9 M€ sur l'acquisition de Satma Industries quand celui de 2021 enregistrait celui lié à la valorisation des Forges de Tarbes pour un montant de 5,5 M€.

Ce segment intègre également Les Forges de Gerzat, le projet de construction d'une usine dernière génération pour la production de contenants de stockage haute pression en aluminium qui représente un investissement total de 100 M€ et est soutenu par l'Etat français, la région Auvergne-Rhône-Alpes et Clermont Auvergne Métropole. La livraison de l'usine initialement prévue pour 2024 est actuellement retardée, notamment en raison du conflit en Ukraine et ses conséquences sur les prix des matières premières et de l'énergie. Le Groupe poursuit les études avec l'ensemble des parties prenantes en vue de redéfinir les éléments de coûts et de rentabilité du projet.

Solutions Plasma

En k€ - données auditées	2021	2022	Variation
--------------------------	------	------	-----------

Chiffre d'affaires	210	327	-117
EBITDA	-6 484	-5 557	+927
Résultat opérationnel	-5 616	-5 426	+190

L'activité du segment Solutions Plasma (Europlasma, Europlasma Environmental Technologies et Field Intelligence) porte les activités de R&D et les frais de structure du Groupe, d'où un EBITDA structurellement négatif qui s'améliore néanmoins en 2022 en raison notamment d'une baisse des charges de personnel au sein d'Europlasma (-5,6 M€ contre -6,5 M€ sur l'exercice 2021).

En mai 2022, le Groupe a annoncé les résultats positifs de la technologie développée par sa filiale chinoise, Europlasma Environmental Technologies, pour le traitement ultime des déchets d'aluminium par torche plasma. L'optimisation du procédé au cours de l'exercice a par ailleurs permis d'arriver à un niveau de pureté de l'alumine récupérée supérieur à 80%. La capacité à transformer des déchets ultimes d'aluminium à la toxicité avérée en une matière première inoffensive et à forte valeur ajoutée a ouvert la voie à la commercialisation prochaine d'unités de traitement.

Maîtrise de la consommation de trésorerie

En k€ - données auditées	2021	2022	Variation
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-18 215	-5 139	+13 076
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-5 700	-4 155	+1 545
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	+22 129	+9 227	-12 903
Variation de la trésorerie	-1 680	-62	+1 618

Les **flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles** ressortent à -5,1 M€, dont -3,7 M€ liés aux dépenses de fonctionnement de l'usine Inertam, -2,7 M€ liés aux activités Décarbonation et Industries et +1 M€ sur le pôle Solutions Plasma et Process en raison d'un faible niveau d'activité. Les flux sont en très nette amélioration par rapport à 2021 grâce à une réduction de 6,6 M€ du besoin en fonds de roulement principalement liée aux arrêts des activités (crise énergétique) et à un acompte client afférent à la signature d'une nouvelle commande pour Les Forges de Tarbes.

Les **flux de trésorerie liés aux activités d'investissement**, pour un montant de -4,1 M€, correspondent principalement aux investissements réalisés par Inertam pour un montant de -1,9 M€, à l'augmentation des dépôts de garantie à la suite de l'entrée dans le périmètre de Satma Industries (-1,1 M€) et aux avances consenties pour -1,6 M€ auprès des entités Field Intelligence Energy, dans lesquelles Europlasma détient une participation minoritaire.

Le besoin de trésorerie généré par les activités opérationnelles et les investissements a ainsi été ramené en 12 mois de 23,9 M€ à 9,3 M€, soit une division par 2,6.

Les **flux de trésorerie liés aux activités de financement** se composent essentiellement des 11,1 M€ issus des augmentations de capital consécutives à l'émission et la conversion d'obligations convertibles en actions (OCA). En date du 4 avril 2022, une aide de 1,7 M€ a également été octroyée à Europlasma par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine sous forme d'avance remboursable.

La consommation nette de trésorerie au cours du de l'exercice ressort ainsi quasiment nulle à 62 K€.

Bilan

En k€ données auditées	31/12/21	31/12/22	Var.
Actifs non courants	27 085	37 669	+10 585
<i>Dont Immobilisations corporelles</i>	19 150	29 060	+9 910
Actifs courants	13 356	17 003	+3 648
<i>Dont stocks et en-cours</i>	3 006	6 627	+3 621
<i>Dont trésorerie et équivalent de trésorerie</i>	2 478	2 412	-66
Actif	40 440	54 673	+14 232

	31/12/21	31/12/22	Var.
Capitaux propres	4 474	5 817	+1 344
Passifs non courants	14 318	21 413	+7 095
<i>Dont dettes financières</i>	2 923	3 455	+533
Passifs courants	21 649	27 443	+5 794
<i>Dont dettes financières</i>	1 269	4 516	+3 247
Passif	40 440	54 673	+14 232

La valeur totale des actifs d'Europolasma a augmenté de 14,2 M€ au cours de l'exercice 2022, principalement dû à l'entrée dans le périmètre de Satma Industries (réévaluation des immobilisations corporelles pour un total de 10 M€ et variation de stock de +3,6 M€ notamment liée au stock tampon constitué par cette entité pour faire face à la demande pendant les mois d'hiver).

Grâce aux augmentations de capital réalisées au cours de l'année et après prise en compte du résultat, les capitaux propres du Groupe sont en augmentation de 1,3 M€ et s'élèvent à 5,8 M€.

Au 31 décembre 2022, les dettes financières en hausse de +3,8 M€ (dont 2,8 M€ liés au nouvel emprunt d'un montant nominal maximum total de 14,4 M€ souscrit en octobre 2022 auprès de EPF et partiellement remboursé en actions par compensation de créances post clôture) porte l'endettement financier net à 5,6 M€. L'endettement financier brut (8,0 M€) a été divisé par 4 depuis la reprise de la société en 2019.

Evènements post-clôture et Perspectives

Le Groupe entend poursuivre le déploiement de ses activités et l'intégration des nouvelles entités en maintenant une politique d'investissements ciblés au service de la productivité et de la rentabilité des opérations.

Fort des avancées commerciales déjà enregistrées par Inertam sur l'exercice 2022 en Italie et en Suisse et malgré la poursuite des tensions sur les prix énergétiques, le Groupe continue de promouvoir sa solution de destruction définitive de l'amiante à l'international. Ainsi, de nouveaux accords de partenariat ont déjà été signés en début d'année pour le traitement de déchets transalpins et en provenance du continent africain et le Groupe se fixe l'objectif de traiter 5 100 tonnes en 2023.

Il est à noter que les activités de production sur les sites Inertam et Satma Industries ont repris comme prévu début avril.

Concernant l'activité de production de corps creux opérée sur son site des Forges de Tarbes et au regard des besoins nationaux et européens en matière de Défense, notamment sur la fabrication d'obus de 155mm, le groupe a lancé un programme d'investissements de 15 M€ au cours des 3 prochaines années visant à augmenter la capacité industrielle de son site, avec une montée en cadence progressive pouvant aller jusqu'à 160 000 pièces par an dès 2025 et l'intégration de nouvelles étapes de production. À cet effet, un accord de financement par émission d'OCEANE-BSA a été mis en place ([cf communiqué du 23 mars 2023](#)). Il s'est accompagné de l'attribution gratuite de bons de souscription d'actions au bénéfice de tous les actionnaires de la société inscrits en compte au 15 avril 2023 ([cf communiqué du 11 avril 2023](#)). En outre, la filiale Les Forges de Tarbes poursuit ses travaux de qualification de nouveaux types de corps creux afin d'élargir son catalogue en vue de potentiels futurs contrats.

Enfin, à la suite des tests concluants réalisés sur le prototype de traitement des crasses d'aluminium par Europlasma Environmental Technology, la filiale chinoise du Groupe a signé un accord avec un industriel local en vue de l'implantation d'une première usine de traitement de déchets d'aluminium d'une capacité de 90 000 tonnes. Les dernières étapes contractuelles du projet doivent être finalisées au cours du deuxième semestre 2023 ([cf communiqué du 19 avril 2023](#)). En parallèle, EET poursuit ses travaux sur le traitement des cendres volantes en vue de son passage à l'échelle industrielle.

Mise à disposition de la documentation

Les comptes consolidés au 31 décembre 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration réuni ce jour. Les procédures d'audit des comptes ont été effectuées. Le rapport de certification sera émis après finalisation des procédures requises pour la publication du rapport financier annuel. Les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, le rapport financier annuel et le rapport de gestion intégrant le rapport sur le gouvernement d'entreprise seront disponibles le 28 avril 2023, sur le site Internet www.europlasma.com, dans la rubrique « [Information réglementée](#) ».

Prochain RDV : Assemblée Générale des Actionnaires le 20 juin 2023

À propos d'EUROPLASMA

Europlasma est un groupe français expert dans la dépollution, dont le savoir-faire depuis 30 ans s'appuie sur sa technologie propriétaire, la torche à plasma, permettant d'obtenir de très hautes températures. Le métier d'Europlasma consiste à concevoir et développer les nombreuses applications de la torche à plasma, au service de l'homme et de son environnement. Ses solutions innovantes sont destinées au traitement et à la valorisation des déchets dangereux, la production d'énergie verte ainsi qu'à des applications pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext Growth (FR0013514114-ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250). Pour plus d'informations : www.europlasma.com.

Avertissement

Le présent communiqué contient des informations et déclarations prospectives relatives à Europlasma et à ses activités. Europlasma estime que ces informations et déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de leur diffusion. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ce communiqué qui sont soumises à des facteurs de risques, dont ceux décrits au chapitre 2 du Rapport Financier Annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 disponible sur le site www.europlasma.com dans la rubrique « information réglementée » ainsi que dans ses rapports de gestion annuels et ses communiqués de presse (documents disponibles sur le site www.europlasma.com). Le marché Euronext Growth est un système multilatéral de négociation tel que défini à l'article 4, paragraphe 1, point 22), de la directive 2014/65/UE du 15 mai 2014 et enregistré comme un marché de croissance des PME. Les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur Euronext Growth ne sont pas soumises aux mêmes règles que les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Elles sont au contraire soumises à un corps de règles moins étendu et adapté aux petites entreprises de croissance. Le risque lié à un investissement sur le marché Euronext Growth peut en conséquence être plus élevé que sur un marché réglementé. Les informations et déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Europlasma ou que Europlasma ne considère pas comme significatifs à cette date. Les performances futures d'Europlasma peuvent en conséquence différer sensiblement des informations et déclarations prospectives communiquées et Europlasma ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces informations et déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou pour toute autre raison. Le présent

EUROPLASMA

A leading Provider of Clean Technology and Clean Energy Solutions

communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre ou une sollicitation pour la vente ou l'achat de titres émis par la Société.

Contacts :

Europlasma

Relations actionnaires – contactbourse@europlasma.com

ACTUS finance & communication

Anne-Catherine BONJOUR – Relations Investisseurs

+ 33 (0) 153 673 693 – europlasma@actus.fr

Amaury DUGAST – Relations Presse

+ 33 (0) 153 673 674 – adugast@actus.fr